

Commune d'Ecuisses
71210

ARRÊTÉ MUNICIPAL

FERMETURE PASSAGE A NIVEAU
De la voie de raccordement de la gare de Montchanin à la ligne
TGV

Pendant les nuits du 4 au 8 juillet et du 11 au 15 juillet de 22 h 00 à 6 h 00

Edith CALDERON, Maire de la Commune d'Ecuisses,
Vu le Code de la route,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'arrêté interministériel du 24.11.1967 modifié relatif à la signalisation routière et les textes d'application,
Considérant qu'il appartient au Maire, en vertu de son pouvoir de police de prescrire toutes les mesures utiles à la sécurité et à la commodité du passage sur les voies publiques.
Considérant que pour permettre à l'entreprise UP Travaux Connexes- Chemin de courtine – 84000 AVIGNON - de réaliser des travaux de remplacement de rails pour le compte de la SNCF, il y a lieu de régler la circulation.

ARRÊTE

Article 1^{er} : Le passage à niveau de la voie de raccordement de la gare de Montchanin à la ligne TGV sera fermé à toute circulation.

Article 2 : A l'approche du chantier et sur le chantier même, une signalisation appropriée sera mise en place par l'entreprise et sous son entière responsabilité.

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

Monsieur le Commandant de la Communauté de Brigades de Montchanin,
Centre de Secours – ECUISSES
Centre de Secours – LE CREUSOT
C.C.M
SNCF
UP Travaux Connexes

Pour extrait conforme, en Mairie le 30 juin 2016

Le Maire,
Edith CALDERON

P10 JP Decosty
Ady

